

## Rythme et durée

La durée totale d'un Bilan de Compétences est de **24 heures maximum** réparties sur 6 à 12 semaines.

Vous rencontrez votre conseillère une fois par semaine pour un entretien d'environ 2 heures.

## Nos engagements

- ⇒ Entretiens individuels avec la même conseillère, soucieuse d'établir avec vous une relation de confiance propice à la conduite d'une réflexion approfondie et authentique,
- ⇒ Utilisation d'outils validés,
- ⇒ Respect scrupuleux de la réglementation, notamment concernant la déontologie, le respect de la vie privée, le secret professionnel et la méthodologie. Vous êtes le seul destinataire des conclusions détaillées du Bilan,
- ⇒ Suivi post-bilan à 6 mois et à 1 an après la conclusion du Bilan.

L'AFIPP est référencée Centre de Bilan de Compétences par le FONGECIF

[www.fongecif-picardie.fr](http://www.fongecif-picardie.fr)



# Bilan de Compétences

N'hésitez pas à prendre un **rendez-vous gratuit et sans engagement** avec notre conseillère Bilan

06 17 27 00 01

03 44 50 61 08

[laurence.afipp@gmail.com](mailto:laurence.afipp@gmail.com)



**AFIPP - ESPACE CONSEIL**  
[www.afipp.net](http://www.afipp.net)

Rue Sarrail - 60130 St Just en Chaussée  
89, rue de Tilloy - 60000 Beauvais  
03 44 50 61 08

[laurence.afipp@gmail.com](mailto:laurence.afipp@gmail.com)  
06 17 27 00 01

**AFIPP - ESPACE CONSEIL**  
[www.afipp.net](http://www.afipp.net)



**Prenez rendez-vous  
avec vous même**

06 17 27 00 01



# LE BILAN DE COMPÉTENCES

## POURQUOI RÉALISER UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

Vous désirez **évoluer** au sein de votre entreprise ?

Vous êtes dans l'obligation de **vous reconverter** ?

Vous souhaitez **changer d'activité** ?

Vous avez besoin de **confirmer un projet de formation** ?

Vous voulez **faire le point** sur votre parcours, ou étudier l'opportunité d'**entreprendre une VAE** ?



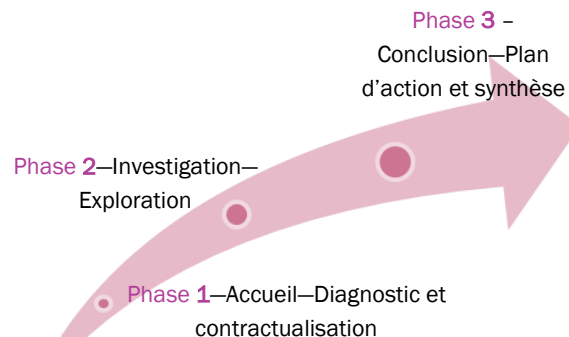
## Présentation

Le Bilan de Compétences est une démarche dynamique qui vous aidera à mieux vous positionner dans l'entreprise, ou sur le marché du travail.

L'analyse de vos compétences professionnelles et personnelles, de vos intérêts, aptitudes et motivations vous permet d'**élaborer un projet professionnel** réaliste et adapté au marché de l'emploi et, le cas échéant, de **définir un projet de formation**.

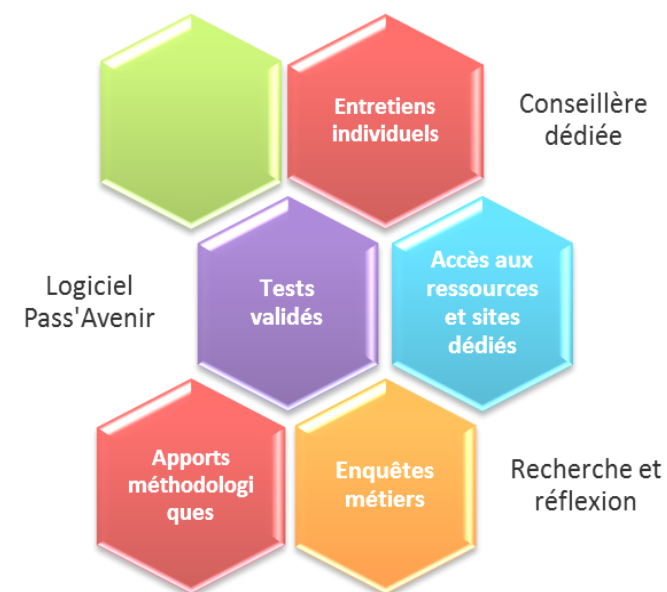
## Les 3 étapes du Bilan

La démarche comporte **3 phases** distinctes durant lesquelles vous êtes **en permanence accompagné(e) par votre conseillère** Bilan dédiée.



## Notre démarche

Chaque parcours de Bilan est adapté au bénéficiaire.



**AFIPP - ESPACE CONSEIL**  
[www.afipp.net](http://www.afipp.net)

Rue Sarrail - 60130 **St Just en Chaussée**

89, rue de Tilloy - 60000 **Beauvais**

03 44 50 61 08  
06 17 27 00 01

laurence.afipp@gmail.com  
contact@afipp.fr